

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2018 – 05 - 24

Séance du 29 mai 2018

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Représentés : 6

Absents excusés : 3

L'an deux mille dix-huit, le vingt neuf mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE Messieurs BAGNO, FERRARA, JOANNON.

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, CIDALE,
LALESART, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI, TOCHE
SOULÉ, TROGNO, VIDAL, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN.

ACQUISITION

**DE TERMINAUX PORTATIFS
DE RADIOCOMMUNICATION
POUR LES POLICIERS
MUNICIPAUX**

Etaient représentés :

Adjoints : Messieurs Frédéric HERBAUT (procuration à Monsieur
Louis FERRARA), Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à
Monsieur Antoine BAGNO).

**DEMANDE D'AIDE
AU TITRE DU FONDS
INTERMINISTERIEL
DE PREVENTION
DE LA DELINQUANCE**

Conseillers Municipaux : Mesdames Angèle BERTOIA (procuration
à Madame Andrée SAMAT), Sabine GIACALONE (procuration à
Madame Lydie TOCHE SOULÉ), Marie-Claire PELOT-
PAPPALARDO (procuration à Madame Christine ORSINI),
Monsieur Alain PATOUILLARD (procuration à Monsieur
Dominique OLIVIER)

Etaient absents excusés :

Conseillers Municipaux : Madame Stéphanie LEITE, Messieurs
Jean-Luc BERNARD et Claude GIULIANO

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20180529-DEL20180524-DE
Date de télétransmission : 30/05/2018
Date de réception préfecture : 30/05/2018

Dans le respect de la circulaire INTK1504903J du 14 avril 2015 du Ministère de l'Intérieur relative à la généralisation de l'expérimentation portant sur l'interopérabilité des réseaux de radiocommunication entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de mise à disposition de services de radiocommunication sur le réseau RUBIS ayant pour objectif de renforcer la coopération opérationnelle entre les polices municipales et les forces de sécurité de l'Etat a été signée le 11 septembre 2017 avec Monsieur le Préfet du Var ainsi que Monsieur le Colonel commandant le groupement du Var.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise que deux terminaux portatifs ont été acquis et qu'un dossier de demande d'aide financière au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) a été déposé auprès des services de la Préfecture du Var en date du 19 décembre 2017.

Considérant la circulaire NOR/INTK1812457C du 3 mai 2018 relative aux orientations pour l'emploi des crédits du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) pour 2018,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter de l'Etat l'octroi d'une subvention pour l'acquisition de ces terminaux portatifs au taux de 30% par poste (avec un plafond unitaire de 420 €). Le montant global de ces équipements s'élevant à 1 963,78 € H.T soit 2 x 981,89 €.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Sollicite la subvention la plus élevée possible auprès des services de l'Etat au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'acquisition de deux terminaux portatifs de radiocommunication pour les Policiers Municipaux.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY